

Document
mis en distribution
le 12 juin 2008



N° 942

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 4 juin 2008.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à la création d'une commission d'enquête sur les **conditions de formation et les mécanismes d'évolution des prix de l'énergie,***

(Renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

PAR MM. FRANÇOIS BROTTE, JEAN-MARC AYRAULT, JÉRÔME CAHUZAC et les membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche ⁽¹⁾ et apparentés ⁽²⁾,

députés.

(1) *Ce groupe est composé de :* Mmes Patricia Adam, Sylvie Andrieux, MM. Jean-Marc Ayrault, Jean-Paul Bacquet, Dominique Baert, Jean-Pierre Balligand, Gérard Bapt, Claude Bartolone, Jacques Bascou, Christian Bataille, Mme Delphine Batho, M. Jean-Louis Bianco, Mme Gisèle Biemouret, MM. Serge Blisko, Patrick Bloche,

Daniel Boisserie, Maxime Bono, Jean-Michel Boucheron, Mme Marie-Odile Bouillé, M. Christophe Bouillon, Mme Monique Boulestin, M. Pierre Bourguignon, Mme Danielle Bousquet, MM. François Brottes, Alain Cacheux, Jérôme Cahuzac, Jean-Christophe Cambadélis, Thierry Carcenac, Christophe Caresche, Mme Martine Carrillon-Couvreur, MM. Laurent Cathala, Bernard Cazeneuve, Jean-Paul Chanteguet, Alain Claeys, Jean-Michel Clément, Mme Marie-Françoise Clergeau, MM. Gilles Cocquempot, Pierre Cohen, Mmes Catherine Coutelle, Pascale Crozon, M. Frédéric Cuvillier, Mme Claude Darciaux, MM. Michel Debet, Pascal Deguilhem, Mme Michèle Delaunay, MM. Guy Delcourt, Michel Delebarre, Bernard Derosier, Michel Destot, Marc Dolez, Julien Dray, Tony Dreyfus, Jean-Pierre Dufau, William Dumas, Jean-Louis Dumont, Mme Laurence Dumont, MM. Jean-Paul Dupré, Yves Durand, Mme Odette Duriez, MM. Philippe Duron, Olivier Dussopt, Christian Eckert, Henri Emmanuelli, Mme Corinne Erhel, MM. Laurent Fabius, Albert Facon, Mme Martine Faure, M. Hervé Féron, Mmes Aurélie Filippetti, Geneviève Fioraso, M. Pierre Forgues, Mme Valérie Fourneyron, MM. Michel Françaix, Jean-Claude Fruteau, Jean-Louis Gagnaire, Mme Geneviève Gaillard, MM. Guillaume Garot, Jean Gaubert, Mme Catherine Génisson, MM. Jean-Patrick Gille, Jean Glavany, Daniel Goldberg, Gaëtan Gorce, Mme Pascale Got, MM. Marc Goua, Jean Grellier, Mme Élisabeth Guigou, M. David Habib, Mme Danièle Hoffman-Rispal, M. François Hollande, Mmes Sandrine Hurel, Monique Iborra, M. Jean-Louis Idiart, Mme Françoise Imbert, MM. Michel Issindou, Éric Jaltou, Serge Janquin, Henri Jibrayel, Régis Juanico, Armand Jung, Mme Marietta Karamanli, M. Jean-Pierre Kucheida, Mme Conchita Lacuey, MM. Jérôme Lambert, François Lamy, Jack Lang, Jean Launay, Jean-Yves Le Bouillonnet, Mme Marylise Lebranchu, MM. Patrick Lebreton, Gilbert Le Bris, Jean-Yves Le Déaut, Michel Lefait, Jean-Marie Le Guen, Mme Annick Le Loch, M. Patrick Lemasle, Mmes Catherine Lemorton, Annick Lepetit, MM. Bruno Le Roux, Jean-Claude Leroy, Bernard Lesterlin, Michel Liebgott, Mme Martine Lignières-Cassou, MM. François Loncle, Victorin Lurel, Jean Mallot, Louis-Joseph Manscour, Mmes Jacqueline Maquet, Marie-Lou Marcel, MM. Jean-René Marsac, Philippe Martin, Mmes Martine Martinel, Frédérique Massat, MM. Gilbert Mathon, Didier Mathus, Mme Sandrine Mazetier, MM. Michel Ménard, Kléber Mesquida, Jean Michel, Didier Migaud, Arnaud Montebourg, Pierre Moscovici, Pierre-Alain Muet, Philippe Nauche, Henri Nayrou, Alain Néri, Mmes Marie-Renée Oget, Françoise Olivier-Coupeau, M. Michel Pajon, Mme George Pau-Langevin, MM. Christian Paul, Germinal Peiro, Jean-Luc Pérat, Jean-Claude Perez, Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont, M. Philippe Plisson, Mme Catherine Quéré, MM. Jean-Jack Queyranne, Dominique Raimbourg, Mme Marie-Line Reynaud, MM. Alain Rodet, Bernard Roman, René Rouquet, Alain Rousset, Patrick Roy, Michel Sainte-Marie, Michel Sapin, Mme Odile Saugues, MM. Christophe Sirugue, Dominique Strauss-Kahn, Pascal Terrasse, Jean-Louis Touraine, Mme Marisol Touraine, MM. Philippe Tourtelier, Jean-Jacques Urvoas, Daniel Vaillant, Jacques Valax, André Vallini, Manuel Valls, Michel Vauzelle, Michel Vergnier, André Vézinhét, Alain Vidalies, Jean-Michel Villauré, Jean-Claude Viollet et Philippe Vuilque.

(2) Mme Chantal Berthelot, MM. Guy Chambefort, Gérard Charasse, René Dosière, Paul Giacobbi, Mme Annick Girardin, MM. Joël Giraud, Christian Hutin, Serge Letchimy, Albert Likuvalu, Mmes Jeanny Marc, Dominique Orliac, Sylvia Pinel, Martine Pinville, M. Simon Renucci, Mme Chantal Robin-Rodrigo, M. Marcel Rogemont et Mme Christiane Taubira.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

L'augmentation des prix des différentes énergies est aujourd'hui présentée comme inéluctable et semble consacrer l'impuissance des pouvoirs publics au détriment du pouvoir d'achat des ménages et de la compétitivité des entreprises.

Pour juger de la marge de manœuvre de l'État en la matière, il est indispensable de décrypter la composition de ces prix et les mécanismes de leurs évolutions.

Ainsi si le contexte international est déterminant dans la définition du prix du baril, peut-il à lui seul expliquer l'évolution parallèle et simultanée du prix du litre d'essence à la pompe en dehors de toute prise en compte du stock et de la parité euro – dollar ?

Le cours du baril de pétrole qui vient de dépasser les 133 USD, est dans le même temps une source de recettes, plus de 24 milliards d'euros de TIC (taxe intérieure sur la consommation) pour 2008 dont les deux tiers sont affectés à l'État. Au premier trimestre 2008, l'augmentation du Brent aboutit à une rentrée supplémentaire de TVA de près de 170 millions d'euros. Quelle marge de manœuvre fiscale possède l'État pour agir en faveur du consommateur, dans un contexte où le pétrole cher devient un argument environnemental ?

Concernant le gaz, son indexation sur les prix du pétrole crée un mouvement similaire à la hausse. Près de 10 % d'augmentation depuis le début de l'année.

La fusion prochaine de l'opérateur historique GDF avec Suez nécessitant de rapprocher les cours des actions des deux entreprises, l'État actionnaire voit probablement d'un bon œil la valorisation de l'entreprise GDF engendrée par l'évolution des tarifs.

Mais seul un examen approfondi de la composition du prix pourra effectivement préciser la part due à cette indexation ainsi qu'aux autres composantes (approvisionnement, sécurité, distribution...).

En matière d'électricité, la tendance à l'alignement sur les prix du marché mondial revient à priver les entreprises et les particuliers du bénéfice des choix stratégiques en matière d'énergie faits par la France depuis quarante ans. Le développement du parc nucléaire a notamment été justifié par une volonté d'assurer l'indépendance énergétique et une électricité à bas coût. C'est pourquoi un décryptage du prix de l'électricité est indispensable au moment où le Président de la République prépare une refonte de la filière nucléaire française.

L'État, actionnaire principal de l'opérateur électrique historique, EDF, est aussi garant du pouvoir d'achat des consommateurs. Le prix du KWh augmente régulièrement, mais sa globalisation ne permet pas d'en apprécier les causes réelles. Quelle est la part du prix qui relève de la consommation de pointe d'électricité ? Quel est l'impact des exportations et des importations d'électricité par EDF sur ce prix ? Y a-t-il des effets d'aubaine pour les énergies alternatives engendrés par le mécanisme d'élaboration des prix ?

Les réponses à ces questions doivent permettre de favoriser les comportements vertueux de consommation d'énergie évoqués lors des conclusions du Grenelle de l'environnement.

Enfin, alors que la France se prépare à prendre la Présidence de l'Union européenne en faisant de l'énergie une de ses priorités, il convient de s'interroger sur l'impact de la dérégulation engendrée par les deux premiers paquets « énergie » sur le pouvoir d'achat des consommateurs. C'est un préalable indispensable avant toute adoption définitive du troisième paquet « énergie ».

Par conséquent, le groupe socialiste demande à l'Assemblée nationale d'adopter la présente proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions de formation et les mécanismes d'évolution des prix de l'énergie.

Cette commission doit avoir plusieurs missions :

1. Définir les différents éléments composant les prix du pétrole, du gaz, de l'électricité et des énergies alternatives.
2. Décrire les mécanismes de leurs évolutions
3. Étudier l'impact pour les consommateurs de la dérégulation européenne des marchés énergétiques
4. Identifier la marge de manœuvre de la puissance publique à court et moyen terme pour maîtriser les effets de la variation des prix sur le budget des ménages
5. Déterminer, en s'inspirant de politiques menées dans d'autres pays européens, les moyens à long terme pour définir une politique d'efficacité énergétique (transports, bâtiments...)

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Article unique

Il est créé, en application des articles 140 et suivants du règlement de l'Assemblée nationale, une commission d'enquête de trente membres afin de connaître les conditions exactes de formation des prix des différents types d'énergie, de leurs évolutions, ainsi que les leviers à disposition de la puissance publique pour moduler l'ensemble de ces éléments, et mener une politique à court et long terme visant non seulement à moduler les effets de ces variations de prix sur le budget et les modes vie des ménages, mais aussi à induire une modification des comportements de consommations énergétiques professionnelles et domestiques.